



# Assemblée générale

Distr. générale  
12 juin 2020  
Français  
Original : anglais

Soixante-quatorzième session

**Sixième Commission**

Point 5 de l'ordre du jour

**Élection des bureaux des grandes commissions**

## **Lettres datées des 10 et 11 juin 2020, adressées au Président de la Sixième Commission, au Secrétaire général et au Président de l'Assemblée générale par le Président du Groupe des États arabes pour le mois de juin 2020**

Au nom du Groupe des États arabes et en ma qualité de Président du Groupe pour le mois de juin 2020, j'ai l'honneur de me référer à votre lettre datée du 8 juin 2020 concernant l'élection du président ou de la présidente et des autres membres du Bureau de la Sixième Commission à la soixante-quinzième session de l'Assemblée générale.

En ce qui concerne l'élection à la vice-présidence de la Sixième Commission, je voudrais transmettre l'objection du Groupe des États arabes à la poursuite de l'élection de la candidate d'Israël à la vice-présidence de la Sixième Commission à la soixante-quinzième session de l'Assemblée générale.

Le Groupe des États arabes est très préoccupé par la candidature d'Israël à la Sixième Commission et s'y oppose. Il considère qu'Israël ne peut être membre du Bureau en raison des violations continues et systématiques du droit international, du droit international humanitaire, de la Charte des Nations Unies et de nombreuses résolutions des Nations Unies qu'il commet depuis plus de soixante-dix ans.

En ma qualité de Président du Groupe des États arabes, je demande respectueusement que le texte des présentes lettres soit distribué comme document de l'Assemblée générale, au titre du point 5 de l'ordre du jour.

Le Représentant permanent de l'État du Koweït  
auprès de l'Organisation des Nations Unies  
(*Signé*) Mansour Ayyad **Alotaibi**

